

Rapport « Charges et produits de l'Assurance maladie »

Pour les biologistes, l'effort collectif demandé exige des bases saines, honnêtes et soutenables.

Paris, le 1^{er} juillet 2025 - L'Assurance maladie a récemment publié son rapport annuel « Charges et produits », qui constitue la base des mesures intégrées à la section « dépenses maladie » du prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026. Sans surprise, l'objectif affiché s'inscrit dans la logique d'austérité que le gouvernement souhaite imposer à la France. La CNAM s'est ainsi positionnée en élève modèle, en formulant 60 propositions qui conjuguent, d'une part, des objectifs d'amélioration de la prise en charge des patients (de façon marginale) et, d'autre part, des mécanismes de maîtrise, de réduction et de contrôle des dépenses (de façon beaucoup plus marquée).

Les syndicats représentatifs des biologistes sont pleinement conscients de la situation financière critique que traverse notre pays, ainsi que des menaces qui pèsent sur l'équilibre — et, par conséquent, sur la pérennité même — de notre système social. C'est pourquoi il apparaît selon eux plus que jamais urgent de rompre avec les pratiques en vigueur depuis de nombreuses années.

1 > Nous ne pourrions surmonter collectivement la crise actuelle qu'en instaurant une véritable relation de confiance, fondée sur la sincérité et la transparence. **Le gouvernement et l'Assurance maladie ne peuvent plus se permettre d'établir des diagnostics et d'imposer des solutions à partir de données erronées, obsolètes, voire délibérément biaisées.** Une telle approche ne ferait qu'alimenter l'opposition, susciter le refus et renforcer un profond sentiment d'injustice parmi les acteurs concernés.

Les biologistes en ont fait l'amer expérience depuis plusieurs années. Nous avons découvert que le dernier accord signé reposait sur des chiffres erronés, ce qui a pourtant conduit à la plus forte baisse tarifaire jamais subie par notre profession. Et depuis, nous bataillons à chaque réunion avec l'Assurance maladie pour obtenir une lecture transparente et partagée des chiffres qui servent de base à nos discussions économiques. Jusqu'à présent, ces efforts sont restés vains.

Dans ce nouveau rapport annuel Charges et produits pour 2026, la CNAM publie des chiffres obsolètes, issus de la période 2018-2022, c'est-à-dire incluant l'activité exceptionnelle liée à la crise sanitaire Covid désormais révolue, en se gardant bien de prendre en compte les 18,3 % de baisses subies en 2023 et 2024 sur les examens de routine, dont 13,2 % pour la seule année 2024.

Au surplus, nous constatons que ce sont déjà les chiffres de la même période 2018-2022 qui ont été utilisés dans le rapport Charges et produits pour 2025 ! À croire que l'Assurance maladie a intérêt à rester bloquée sur une présentation économique à charge des laboratoires. Si nos interlocuteurs voulaient durablement briser la confiance et susciter oppositions et résistances à l'effort collectif, ils ne s'y prendraient pas autrement. Toutes les données économiques 2023 et 2024 sur notre secteur sont d'ores et déjà disponibles et exploitables par les services de la CNAM.

2 > Le système de santé français repose sur l'action conjointe d'acteurs publics et privés. **Il devient urgent que le gouvernement et l'Assurance maladie approfondissent leur compréhension des réalités économiques et des contraintes de gestion auxquelles sont soumis les entreprises et professionnels privés du secteur.** Sans cette prise de conscience, il sera impossible d'élaborer des solutions pérennes, acceptables et soutenables pour l'ensemble des parties prenantes.

En persistant dans cette méconnaissance, l'Assurance maladie et le gouvernement prennent le risque de fragiliser, voire de démanteler, des pans entiers de l'offre de soins qui sont complémentaires. Une telle évolution aurait un coût considérable pour notre pays, porterait gravement atteinte à l'accès aux soins en ville comme à l'hôpital, et s'avérerait politiquement insoutenable.

Pour la biologie médicale, les pouvoirs publics ne veulent voir que les agrégats comptables qui leur permettent de justifier des politiques de baisses tarifaires inédites. Ils refusent d'entendre que le secteur est arrivé au bout des économies d'échelle possibles, sans désormais risquer de dégrader l'offre de soins. Conséquence : nous assistons à la mise sous procédure de sauvegarde judiciaire des premiers laboratoires de biologie médicale.

3 > La coordination et l'optimisation des parcours de soins sont des leviers d'amélioration de l'efficacité de notre système. Mais pour gagner en efficacité, **il est impératif d'utiliser enfin toutes les ressources et compétences déjà présentes dans le système de santé et aujourd'hui sous-exploitées.**

Les biologistes, tous médecins ou pharmaciens spécialisés, sont totalement ignorés — voire exclus — de la plupart des plans de prévention et de dépistage, alors qu'ils sont les professionnels de santé les mieux placés pour donner à la prévention toute sa dimension, pour une série de pathologies parfaitement identifiées. À titre d'exemple flagrant, alors que le feu vert de principe a été donné, nous attendons toujours les textes et directives de l'administration pour pouvoir mettre en place concrètement la vaccination par les biologistes, alors que nous présentons d'ores et déjà toutes les garanties matérielles et les compétences nécessaires pour le faire.

Les syndicats représentatifs des biologistes se déclarent prêts à collaborer avec les pouvoirs publics pour préserver notre système de santé solidaire. Il s'agit là d'un enjeu commun, qui nous concerne tous, que nous soyons citoyens, patients, dirigeants ou responsables politiques. Toutefois, cette collaboration ne saurait se limiter à une réduction aveugle des financements.

Si aucune évolution n'est engagée, nombre des 60 propositions formulées par l'Assurance maladie risquent de se heurter à l'incompréhension, voire au rejet. Il est essentiel de rappeler que la biologie médicale représente bien plus, pour les Français, qu'une simple ligne budgétaire dans un rapport annuel : elle constitue un maillon indispensable de la qualité et de l'accessibilité des soins.

Coordonnées des signataires :

- **Dr Jean-Claude AZOULAY** – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) - azoulayjc@aol.com - 06 60 99 42 28
- **Dr Lionel BARRAND** – Président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (Les BIOMED) – president@lesbiomed.fr - 06 67 20 81 88
- **Dr François BLANCHECOTTE** – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO) - president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02
- **Dr Thierry BOUCHET** – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC) - t.bouchet@noos.fr - 06 33 56 03 94